

Votre carte de dispositions personnelles

En cas d'événement grave, les proches et le personnel médical savent rarement avec certitude si des directives anticipées ou un mandat pour cause d'inaptitude ont été établis. La carte de dispositions personnelles constitue une sécurité : elle fournit des informations sur la personne à contacter en cas d'urgence et permet de trouver rapidement votre document d'urgence (p. ex. directives anticipées) grâce au code QR et à l'URL raccourcie en cas d'événement grave.



Créer soi-même sa carte de dispositions personnelles

Quelques étapes suffisent pour créer et imprimer gratuitement et facilement sa carte de dispositions personnelles :

1. Saisissez vos coordonnées

Ouvrez l'outil dédié à la carte de dispositions personnelles : <https://www.docupass.ch/carte-de-dispositions-personnelles>.

Saisissez vos coordonnées /

- Prénom et nom
- Date de naissance
- Numéro de téléphone

Vérifiez l'exactitude des informations saisies dans l'aperçu situé à droite.

Nom <input type="text" value="Camille Martin"/>	Aperçu: 
Date de naissance <input type="text" value="23.07.1955"/>	
Numéro de téléphone <input type="text" value="078 123 4567"/>	



2. Saisissez les coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence

<p>Nom</p> <input type="text" value="M. Durand"/>	<p>Aperçu:</p> <p>Personne à contacter en cas d'urgence</p> <p>Nom: M. Durand</p> <p>Téléphone: 076 123 4567</p> <p>Lien par rapport à la personne: mon frère</p> <p>Médecin traitant, y c. adresse: Dr. Jeanne Robert, Rue Blanche 1, 1205 Genève</p>
<p>Numéro de téléphone</p> <input type="text" value="076 123 4567"/>	
<p>Lien par rapport à la personne</p> <input type="text" value="mon frère"/>	

3. Indiquez les documents de dispositions personnelles dont vous disposez et le lieu où ils sont déposés

<p>Cochez les documents dont vous disposez:</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Directives anticipées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Don d'organes (cf. directives anticipées)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Dispositions de fin de vie</p> <p><input type="checkbox"/> Mandat pour cause d'incapacité</p> <p>Lieu où sont déposés les documents</p> <input type="text" value="dans mon bureau"/>	<p>Aperçu:</p> <p>Je dispose des documents suivants:</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Directives anticipées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Don d'organes (cf. directives anticipées)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Dispositions de fin de vie</p> <p><input type="checkbox"/> Mandat pour cause d'incapacité</p> <p>Lieu où sont déposés les documents: dans mon bureau</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4. Créez un lien menant au document d'urgence au moyen d'un code QR et d'une URL raccourcie

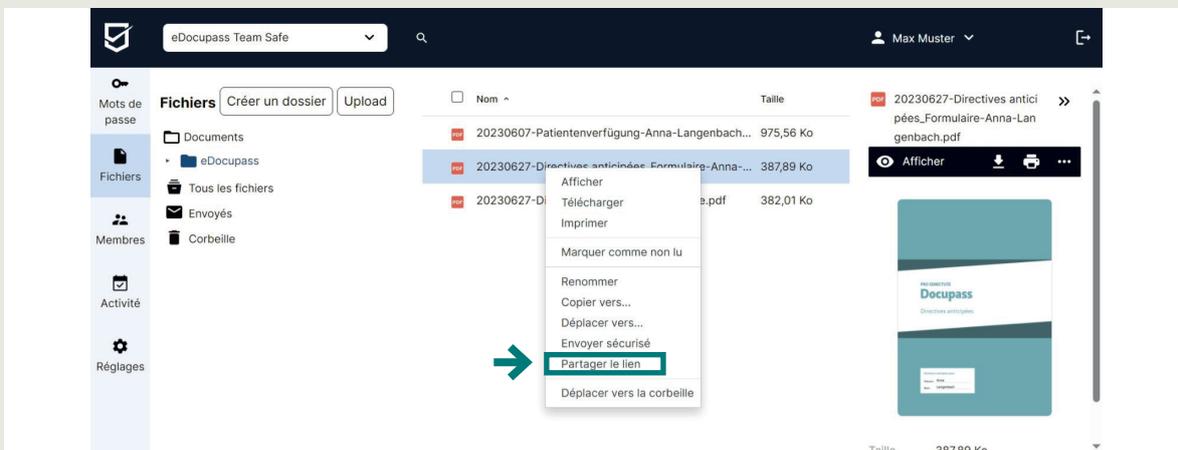
Le générateur de codes QR vous permet de créer un code QR individuel qui figurera sur votre carte de dispositions personnelles. Grâce à celui-ci, les médecins d'urgence, le personnel médical et des personnes tierces ont un accès direct à votre document d'urgence.

Utilisez le générateur de codes QR si vous disposez d'un lien de partage de votre document d'urgence (directives anticipées, p. ex.). En principe, n'importe quel lien peut être utilisé. Concernant les paramètres, veuillez noter que le lien est valable pour tout le monde (pas seulement pour des personnes définies) et de manière illimitée (pas de date d'expiration).

Par ailleurs, nous tenons à préciser que le document n'est pas un fichier sensible.

Les clientes et clients eDocupass peuvent créer un lien vers un fichier enregistré dans l'eDocupass Team Safe (p. ex. les directives anticipées) au moyen d'un code QR et d'une URL raccourcie :

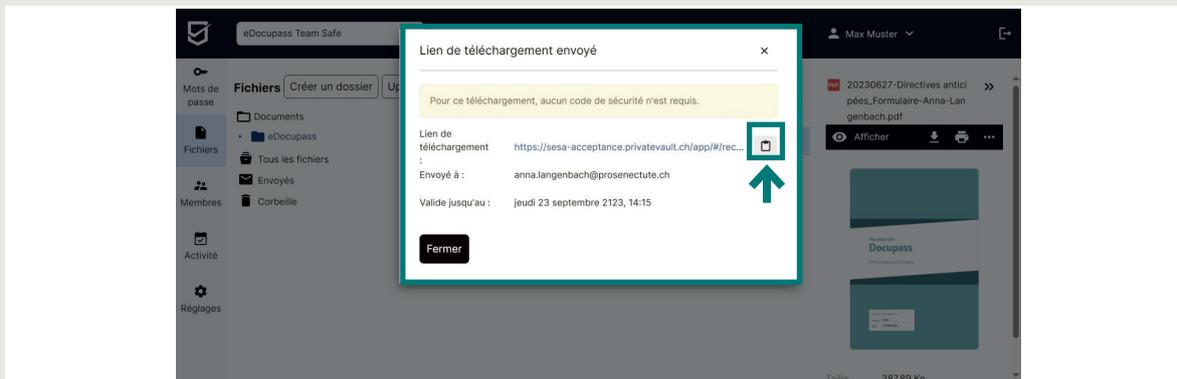
- (a) Connectez-vous à votre compte SecureSafe et ouvrez Team Safe.
- (b) Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le document sélectionné. Cliquez ensuite sur « Envoyer sécurisé ».



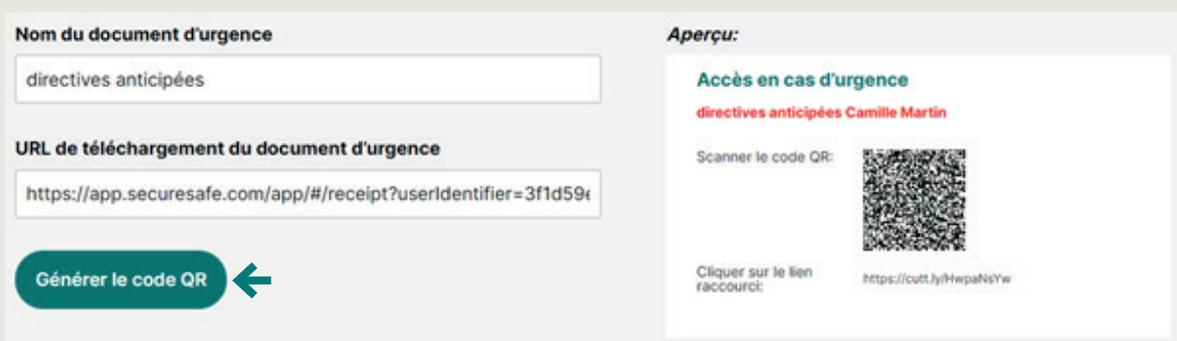
- (c) La fenêtre « Envoyer le fichier via SecureSend » s'ouvre. Dans le champ « Adresse e-mail du destinataire », entrez votre propre adresse e-mail. Cliquez sur l'option « Validité » et sélectionnez « Illimité ». Cliquez ensuite sur « Envoyer le fichier via SecureSend ».



(d) Le lien de téléchargement est affiché dans la boîte de dialogue suivante (« Lien de téléchargement envoyé »). Vous pouvez copier le lien depuis cette boîte de dialogue ou depuis l'e-mail reçu dans votre boîte de réception.



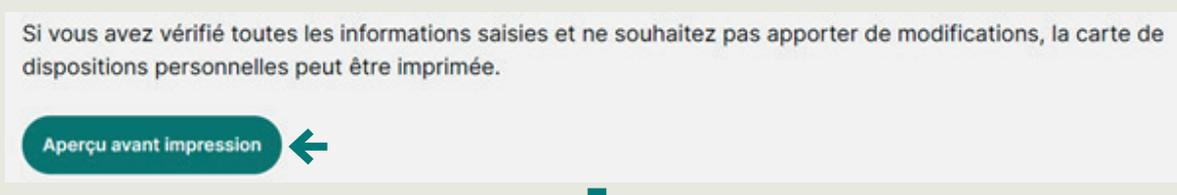
(e) Copiez ce lien dans le générateur de codes QR dans l'app Carte de dispositions personnelles. Cliquez sur « **Générer le code QR** ».



(f) Le code QR s'affiche alors dans l'aperçu à droite, avec un lien raccourci. Vérifiez que le code QR généré fonctionne en le scannant avec votre smartphone et/ou en ouvrant le lien raccourci dans un navigateur web.

5. Allez dans l'aperçu avant impression et imprimez votre carte de dispositions personnelles

Vérifiez les données saisies pour votre carte de dispositions personnelles, procédez le cas échéant aux modifications souhaitées puis cliquez sur « **Aperçu avant impression** ».



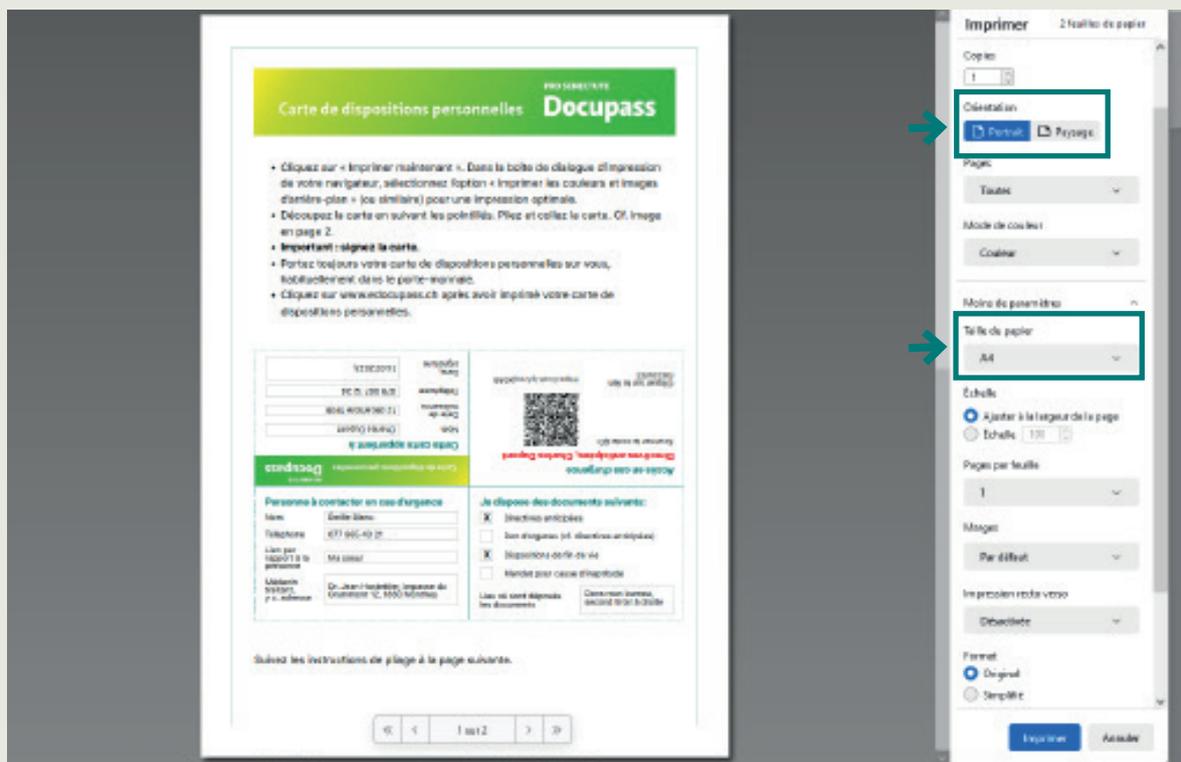
6. Imprimez votre carte de dispositions personnelles

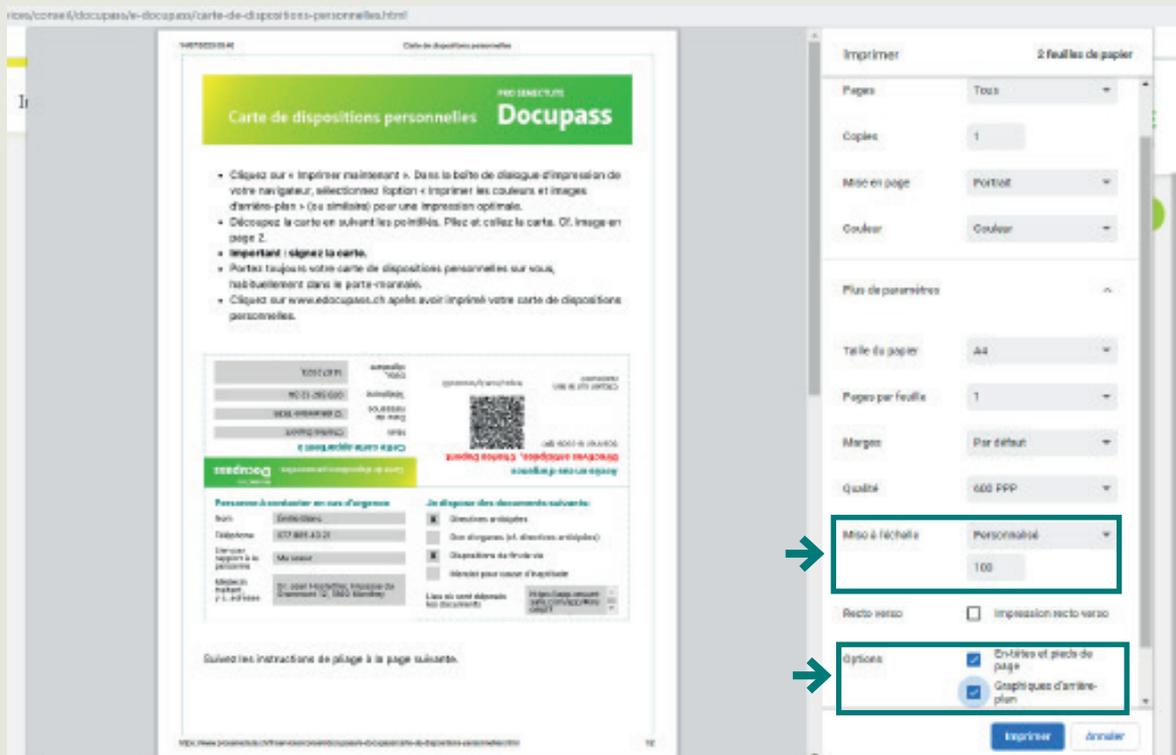
Cliquez sur « **Imprimer maintenant** ».



La boîte de dialogue d'impression de votre navigateur s'ouvre. Vérifiez les paramètres suivants afin de garantir une impression optimale de votre carte de dispositions personnelles :

- La mise en page est en mode portrait (pas paysage).
- La taille du papier est A4.
- La mise à l'échelle est « Personnalisé » (100%).
- La case Graphique d'arrière-plan est cochée.





Cliquez sur « **Imprimer** ». Cliquez sur « **Terminé** » après avoir imprimé votre carte de dispositions personnelles.



7. Conservez votre carte de dispositions personnelles imprimée au format de carte de crédit.

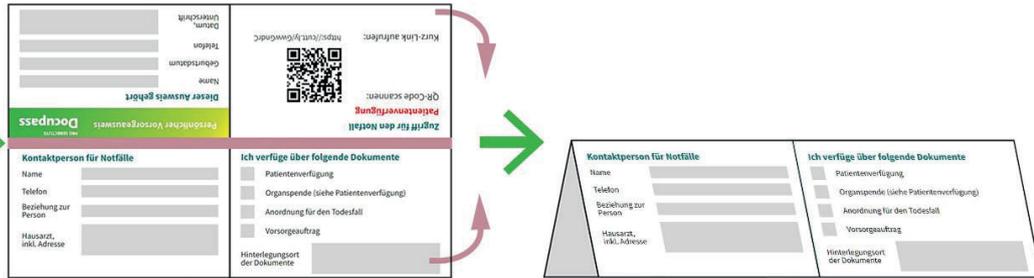
Utilisez les instructions de pliage afin que vous puissiez glisser votre carte de dispositions personnelles dans votre portefeuille.

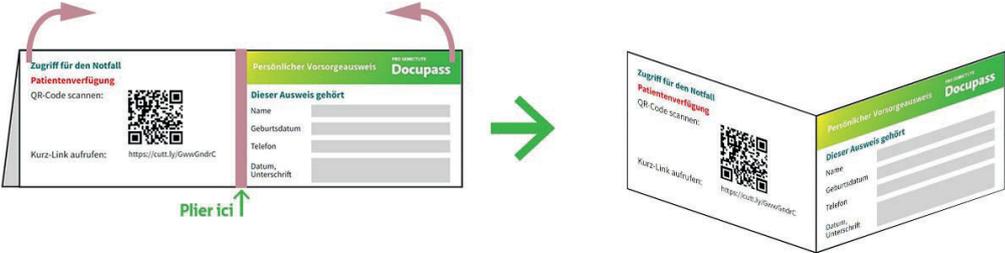


7. Conservez votre carte de dispositions personnelles imprimée au format de carte de crédit.

Utilisez les instructions de pliage afin que vous puissiez glisser votre carte de dispositions personnelles dans votre portefeuille.

1. 

2. 

3. 

4. 

Pour obtenir de l'aide, des informations et une assistance concernant le Docupass, rendez-vous sur :

- Internet : www.docupass.ch ou www.edocupass.ch
- E-mail : edocupass@prosenectute.ch

